



Label Qualité Ecole de Football
Fédération Française de Football

LABELLISATION CLUB DE JEUNES SAISON 2018/2019

Pour la troisième saison sportive, la Fédération Française de Football met en œuvre cette action de structuration des clubs, afin de faire un état des lieux pour chaque association, des projets Associatifs, Educatifs et Sportifs.

Dès le **Lundi 1^{er} Octobre 2018**, l'ensemble des clubs de notre ligue pourront renseigner via Foot/Club le document « autodiagnostic ».

Clubs Nationaux (soumis à la licence club)

Ceux qui possèdent le label depuis la saison 2016/2017 sont dans l'obligation de refaire « **l'autodiagnostic** ».

Pour les autres, compléter le document « **incontournables** » transmis par le CTD DAP du district dont dépend le club.

Pour les clubs qui souhaitent obtenir un niveau de label supérieur, compléter le document « **incontournables** » transmis par le CTD DAP du district dont dépend le club.

Dans les trois cas, démarches à réaliser avant le 31 Octobre 2018.

Autres clubs (régionaux et départementaux)

Ceux qui possèdent le label depuis la saison 2016/2017 sont dans l'obligation de refaire « l'autodiagnostic ».

Les autres clubs labellisés, qui souhaitent demander un label plus important, transmettre le plan de formation des éducateurs pour la future saison, et identifier les progrès enregistrés dans les trois autres projets au CTD DAP du district.

Pour les clubs non engagés dans ce dispositif, et qui souhaitent réaliser un état des lieux de leur association, remplir l'autodiagnostic sur Foot/2000.

Dans les trois cas, démarches à réaliser avant le 31 Janvier 2019.